

Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis

Assemblée générale du 9 avril 2009

Compte rendu

**Présents :* Bagnolet (Bruno Fouillet) ; Bobigny (Brigitte Bignotti ; Michelle Dumeix, trésorière de l'association) ; Clichy-sous-Bois (Véronique Tassan-Gurle) ; Communauté de Communes de l'Aéroport du Bourget –Drancy, Le Bourget, Dugny– (Ophélie Ramonatxo) ; Gagny (Gérald Aubert) ; La Courneuve (Sébastien Lagarde) ; Le Pré-Saint-Gervais (Catherine Ponard) ; Montreuil (Dominique Tabah, secrétaire de l'association) ; Neuilly-sur-Marne (Denise Donnadiou, Cécile Ovaldé) ; Noisy-le-Grand (Marie-Luce Gorse, présidente de l'association) ; Noisy-le-Sec (Marion Serre) ; Pierrefitte-sur-Seine (Francis Delatour) ; Rosny-sous-Bois (Joël Desbruères, Stéphanie Leclercq) ; Saint-Ouen (Marie-Pierre Dégéa, vice-présidente de l'association) ; Villepinte (Lucienne Lebon) ; Plaine Commune (Simon-Nicolas Cecchi) ; Madeleine Deloule.

**Excusés :* Aulnay-sous-Bois (Claire Presse ; pouvoir à Marie-Luce Gorse) ; Bondy ; Epinay-sur-Seine (Bertille Lambert) ; Les Lilas (Mirelle Kayayan) ; Les Pavillons-sous-Bois (Michèle Pierlot ; pouvoir à Marie-Luce Gorse) ; Livry-Gargan (Laurence Seutin) ; Pantin (Odile Belkeddar ; pouvoir à Marie-Pierre Dégéa) ; Romainville (Bernard le Magouarou ; pouvoir à Marie-Luce Gorse) ; Saint-Denis (Florence Schreiber) ; Villetaneuse (Joëlle Mingui ; pouvoir à Francis Delatour).

**Absents :* Aubervilliers ; Le Blanc-Mesnil (Brigitte Veignant) ; Le Raincy (Catherine Minotte) ; Sevrans (Martine Glaumaud) ; Stains (Marie Escuyer) ; Tremblay-en-France (Valérie Robin) ; Villemomble (Magali Virali).

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 27 mars 2008 et de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2008
- Présentation des rapports moral et d'activité, et du rapport financier
- Bilan partiel de Hors limites 2009
- Echanges et approbation des rapports

Après le vote des différents bilans, l'Assemblée générale se muera en Conseil d'administration et élira le nouveau Bureau de l'association.

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 27 mars 2008 et de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2008.

Marie-Luce Gorse précise que la cause du retard des bilans financiers 2007 fut la nécessité de faire appel à un commissaire aux comptes, au vu des volumes financiers de l'association.

Elle rappelle les points ayant motivé l'assemblée extraordinaire du 12 septembre 2008 : une modification des statuts concernant l'entrée et le renouvellement des membres du bureau.

Les comptes rendus du 29 mars et du 12 septembre 2008 sont soumis au vote : ils sont approuvés à l'unanimité.

2) Présentation du rapport moral 2008

Marie-Luce Gorse souligne que le bilan de l'année écoulée doit être mis en regard des objectifs de l'association. Elle rappelle en quelques mots les actions réalisées, en conformité avec ces objectifs :

- création de comité de lecture (revues contemporaines) et suivi des comités et groupes de travail existants ;
- organisation de Rencontres et Journées professionnelles qui ont réunies, à chaque fois, plus de 70 participants ;
- organisation de la manifestation *Hors limites* 2007-2008 : 22 villes impliquées, plus d'une soixantaine d'événements.

Depuis deux ans, l'activité s'est fortement accrue ; par ailleurs, l'année 2008 a vu se diversifier les partenariats : Livres au trésor, CPLJ (coproduction de l'exposition Christian Voltz et Juke Box ados), mais aussi les associations Périphérie [www.peripherie.asso.fr], et Ent'revues [www.entrevues.org]. Marie-Luce Gorse souhaite mettre en avant deux volets importants des activités 2008.

a) Les travaux du groupe « Internet et multimédia », sur lesquels Madeleine Deloule s'est appuyée pour rédiger l'étude *Le Numérique dans les médiathèques de Seine-Saint-Denis. État des lieux et enjeux*, publiée à la fin de l'année 2008. Cette étude témoigne de l'avancée de la réflexion sur l'évolution du numérique et de ses usages. Elle a été accueillie avec intérêt par la profession.

Le 28 mai 2009 est prévue la restitution publique de ces travaux, en direction notamment des élus du département.

b) la réflexion menée sur l'évolution nécessaire de la manifestation *Hors limites*, privilégiant désormais la littérature contemporaine.

Il est apparu en 2008 que l'activité de la déléguée générale, Christiane Fortassin, devait être renforcée ; d'où, en 2008, le recrutement en CDD d'Éloïse Guénéguès, puis le recrutement d'un emploi-tremplin, en avril 2009 : Bastien Miraucourt.

Outre l'équipe des permanents, l'association sollicite des collaborations ponctuelles sur certaines actions ; ainsi, un conseiller littéraire est convié à participer à l'élaboration des manifestations *Hors limites* – pour l'édition 2009 : Evelyn Prawidlo.

Pour une meilleure organisation du travail des permanents et des réunions des membres du bureau, l'association s'est installée à Pantin (40, rue Auger).

Sur le plan financier, M.-L. Gorse rappelle les subventions obtenues pour l'année 2008 : 186 000 € de subvention annuelle du Conseil général, notamment pour *Hors limites* et l'étude sur le numérique ; 11 000 € du CNL ; en revanche, il n'y eut pas de subvention de la part de la DRAC, ce qui s'explique par une importante subvention versée en 2007 au titre des activités 2007 et 2008.

Pour conclure, Marie-Luce Gorse annonce qu'elle ne se représentera pas au Bureau de l'association.

3) Présentation du rapport d'activité 2008

- **Les groupes de travail**

Le rapport retient que les groupes de travail commencent à se structurer, que des discussions émergent. Ces groupes s'ouvrent, par ailleurs, à des collègues d'autres départements. Christiane Fortassin, déléguée générale, en précise les modalités : les membres hors département peuvent être invités une fois que les inscriptions « départementale » sont prises ; ce recrutement hors département se fait par le truchement des associations homologues dans les autres départements d'Île-de-France.

Des groupes sont systématiquement ouverts, étant donné leur originalité dans la Région : c'est le cas des comités de lecture « Revues contemporaines », et « FLE/LVE ».

- **Partenariat avec Périphérie**

Le but de ce partenariat est de permettre aux bibliothèques du département d'intégrer les films issus des résidences Périphérie dans les fonds des vidéothèques et d'en assurer la valorisation. Ainsi Périphérie négociera les droits de prêt et de consultation (proposition des DVD à un prix inférieur à 30 euros) et l'association prendra en charge les dépenses concernant la venue et la rémunération des réalisateurs, monteurs ou critiques invités lors des projections-débats ou d'ateliers mis en place autour de ces films.

- **Les actions autour de la question du multimédia et de l'accès Internet**

L'étude sur le numérique réalisée par Madeleine Deloule est rappelée.

Le travail de François Bon, en résidence à la médiathèque de Bagnolet depuis l'automne 2008, est présenté. L'association relaye auprès de l'ensemble des membres les informations relatives à ce travail et notamment les ateliers que François Bon anime tous les vendredi après-midi à destination des bibliothécaires. Bruno Fouillet (Bagnolet) indique que, ces ateliers ont eu du mal à démarrer, mais François Bon est désormais très présent. L'intérêt, et l'inconvénient, repérés pour ces ateliers résident dans le fait que souvent des invités interviennent autour des problématiques du numérique, mais qu'ils ne sont pas forcément annoncés... Madeleine Deloule précise en outre qu'il y eut, au départ, un certain flou sur les objectifs des ateliers, qui a conduit à une baisse de l'assiduité. Il apparaît nécessaire de clarifier les objectifs de formation poursuivis par les séances. Les ateliers sont d'ailleurs devenus plus concrets, tournant en particulier autour de l'utilisation des différents outils de création numérique.

Bruno Fouillet propose de contacter Dominique Macé (médiathèque de Bagnolet) pour régler les éventuels problèmes de disponibilité, problèmes qui tendraient à expliquer la fréquentation, devenu généralement modeste, des ateliers du vendredi après-midi.

- **Le Juke-Box Ados**

Pour Marie-Luce Gorse, le dispositif n'a pas assez circulé. Il est rappelé que l'association a coproduit ce dispositif afin de permettre une réduction du coût de la location (800 € pour deux semaines sur le département de la Seine-Saint-Denis, contre 1500 € pour la même période, hors département) et prend en charge les rencontres d'auteurs qui peuvent avoir lieu dans ce cadre.

Simon-Nicolas Cecchi : le réseau Plaine Commune acquéreur en 2008 d'un Juke-Box ados, a constaté que la présence de l'installation du Juke-Box dans un équipement sur un mois était insuffisante pour qu'il y ait une réelle appropriation par le public ; les installations sont donc désormais prévues dans chaque lieu pour une durée de deux mois.

Christiane Fortassin : au vu des différentes expériences d'accueil du Juke-Box, force est de constater qu'alors qu'il était conçu à destination des adolescents il s'est vu davantage approprié par des enfants plus jeunes.

De plus, il est apparu indispensable de dédier une personne de l'équipe à l'accompagnement du Juke-Box, les mercredis et samedi. Un travail important de médiation à destination des adolescents est indispensable pour assurer l'utilisation du Juke-Box, ainsi que l'emprunt des ouvrages que le dispositif présente.

Exemple de médiation effectuée : des ateliers ont été réalisés durant plusieurs mois, avant l'installation du Juke-Box, et se sont révélés positifs en termes de médiation (Villepinte). Un travail d'animation réalisé par des comédiens s'est également révélé fructueux (Plaine Commune).

- **Le comité Revues contemporaines**

Le comité apparaît encore dans une phase de mise en place. Les participants sont assidus et motivés. Il est encore un peu tôt pour tirer un bilan substantiel des activités de ce comité ; ce bilan sera probablement à opérer lors de la prochaine assemblée générale.

- **Visites et journées professionnelles**

Les visites organisées ont été nettement victimes de leur succès : chacune d'entre elles a été suivie par beaucoup plus de visiteurs qu'il en était attendu à travers les inscriptions. Cette affluence inattendue a entraîné des problèmes logistiques : problèmes d'accueil, de prise en charge et d'animation de la part des équipes des structures visitées. Christiane Fortassin, et Marie-Pierre Dégéa, insistent donc sur l'importance de respecter les procédures d'inscription, afin d'assurer au mieux la préparation et le déroulement de ces visites.

Visites programmées pour l'heure en 2009 : Fontenay-sous-Bois, Villepinte, Saint-Ouen.

- **Hors limites**

L'édition Hors limites 2007-2008 *À quoi jouons-nous ?* a bénéficié de la participation d'un conseiller littéraire, Lionel Ruffel, déjà présent sur l'édition 2006. Elle a fait l'objet d'une édition d'un recueil de jeux, d'une exposition de kakémonos, ainsi que d'un recueil de textes commandés pour l'occasion, publié aux éditions Cécile Defaut (*A quoi jouons nous ?*)

En guise de remarque générale, il est noté que cette édition n'a pas rencontré le succès escompté... ce qui a motivé une réflexion sur la refonte de la formule de la manifestation, moins diluée dans le temps. La structuration de l'édition 2009 témoigne de cette réflexion. Un bilan partiel de l'édition Hors limites 2009 est remis à chacun.

4) Budget exécuté 2008

Présentation : Michelle Dumeix.

Le budget de l'association est en nette progression depuis ces trois dernières années afin d'assurer le développement de ses activités.

Les frais de structure représentent en 2008 à 50 % du budget global, dont 40% pour les salaires des permanents. 43% du budget a été alloué à l'organisation des actions culturelles (dont *Hors limites* : 38% du budget général), et 7% pour les groupes de travail et les actions de formation professionnelle.

À noter qu'au titre des « produits », la subvention accordée par le Conseil régional d'Île-de-France (10 000 €) est notée mais n'a pas encore été reçue au 9/04/2009.

Les comptes ont été validés par un commissaire aux comptes dont il est fait lecture du rapport.

5) Budget prévisionnel 2009

Présentation : Michelle Dumeix.

Le budget prévu est en augmentation de 30% par rapport à celui de 2008: il passe de 215 100 € à 286 270 €. Les raisons en sont l'apport de subventions pour la création de l'emploi tremplin et un reliquat de fonds propre de 44 320 €

Les frais de structure sont portés à 48% du budget (tout en notant qu'ils seront probablement moins élevés ; 4% env. sont réservés aux frais de communication.

50% de ce budget concerne les actions. Parmi celles-ci 90 000 € ont été affectés à l'édition *Hors limites* 2009 (soit 31,5% du budget total), ce qui induit un coût constant de la manifestation ; si la communication a diminué (changement de prestataire), en revanche le budget consacré à la programmation littéraire et artistique a augmenté (56 000 €, soit environ 60% du budget *Hors limites*).

Le budget des groupes de travail et des rencontres professionnelles est lui aussi en augmentation, du fait du développement de ces actions. Notamment le budget consacré au comité de lecture des revues contemporaines qui s'explique principalement par l'achat et l'envoi des revues aux participants.

Soumis au vote, les rapports d'activités et budget sont adoptés à l'unanimité.

6) Renouvellement du bureau

Marie-Luce Gorse et Dominique Tabah, respectivement présidente et secrétaire de l'association, ne se représentent pas. Deux membres de l'ancien bureau se présentent à l'élection du nouveau bureau : Michelle Dumeix, trésorière ; Marie-Pierre Dégéa, vice-présidente.

Trois nouveaux candidats se présentent :

- Simon-Nicolas Cecchi (Chargé des actions culturelles et éducatives sur le réseau de lecture publique de Plaine Commune) ;
- Ophélie Ramonatxo (Directrice des médiathèques de la Communauté de Communes de l'Aéroport du Bourget [Drancy-Le Bourget-Dugny]) ;
- Marion Serre (Directrice de la médiathèque de Noisy-le-Sec).

Chacun des trois nouveaux candidats a retracé son parcours professionnel et esquissé en quelques mots sa vision du travail au bureau de l'association.

Le vote se fait à bulletin secret. Les cinq membres du bureau : Simon-Nicolas Cecchi, Marie-Pierre Dégéa, Michelle Dumeix, Ophélie Ramonatxo, Marion Serre, sont élus à l'unanimité.

Il est annoncé qu'une réunion du bureau sera programmée rapidement, afin de procéder à l'élection du président, du ou des vice-présidents, du ou des secrétaires et du trésorier.

Fin de la séance